

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 101 (1965)
Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

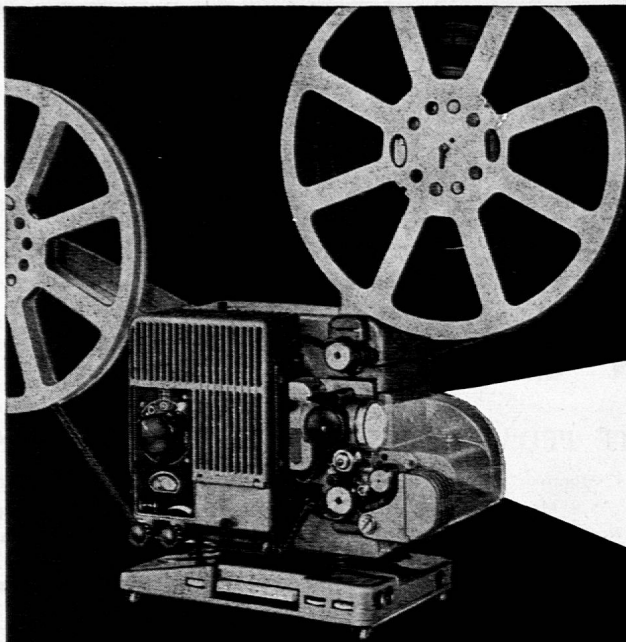
Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Cérémonie au Collège de Béthusy à Lausanne, lors de la sortie inaugurale du premier autocar pour handicapés de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse.




SIEMENS

13
Kilogrammes
seulement!

- Manipulation aisée
- Introduction du film simplifiée
- Aucun entretien
- Fenêtre de projection interchangeable
- Amplificateur transistorisé logé dans le socle, pour reproduction du son optique et magnétique
- Poids réduit — Fonctionnement plus doux — Luminosité accrue
- Raccordement direct à une prise lumière 110-240 V
- Mallette de transport avec haut-parleur incorporé
- Prix modéré

Le **nouveau** projecteur Siemens «2000», pour films de 16 mm, doté d'un amplificateur entièrement transistorisé logé dans le socle, ne pèse réellement que 13 kilos. Cet appareil très maniable a été **spécialement conçu pour les écoles**. Vous vous convaincrez facilement de l'excellente qualité de l'image et du son.

Demandez conseil à votre fournisseur!



Siemens S.A. des Produits Electrotechniques
Löwenstrasse 35, Téléphone 051/25 36 00
8021 Zurich

L'école contre la vie

Le 90^e anniversaire d'Edmond Gilliard a très justement ravivé l'intérêt du public pour l'œuvre profondément originale de ce grand Vaudois. Des propos de lui ont été rappelés, des citations mises en lumière, des paradoxes montés en épingle. Petits ébranlements nécessaires, sinon toujours efficaces, d'une conscience cantonale en douce somnolence. C'est Edmond Gilliard, on le sait, qui a écrit « L'École contre la vie », diatribe qui contient en particulier ces passages relevés par la « Tribune de Lausanne » :

« L'école est par excellence un atelier de stérilisation. On lui donne des enfants normaux ; elle s'efforce d'en faire des hommes retardés... »

Je ne connais pas, pour un homme qui aime l'amour, de pire détresse que de réaliser qu'il ennueie. Il n'y a qu'un péché sans rémission, qu'un crime vraiment impardonnable contre la vie, c'est d'être ennuyeux. Répandre l'ennui c'est je crois — c'est certainement — encore pis que d'exercer la violence ou de pratiquer l'injustice...

C'est parce que l'école ne lui donne pas de plaisir que l'élève s'échappe dans l'amusement qui est, à vide, la contrefaçon du plaisir. Ah ! si l'on savait utiliser en classe l'énergie qui se libère au moment des récréations ; si l'on savait employer toute la force d'imagination qui s'engage et se déploie dans la distraction !

Ce n'est pas une réforme que je sollicite. C'est une révolte que je veux... »

Nous autres, gens du métier, avons l'habitude de ce genre de reproches. Que l'école que nous faisons soit imparfaite, qu'elle ennueie, qu'elle stérilise même, voilà qui a été souvent répété. Mais l'ennui de tels propos, c'est qu'ils donnent à penser que les enseignants s'accommodent de ces insuffisances, ou s'y résignent.

Non, cher et vénéré professeur. Trop d'entre nous ressentent, comme vous, plus que vous peut-être, les insuffisances internes de notre profession pour que nous laissions rappeler vos critiques sans réagir. L'ennui que vous fustigez, l'explosion d'activité des récréations que vous opposez au morne déroulement de l'étude, l'évasion de l'élève distrait dans l'amusement gratuit, combien d'entre nous, et les meilleurs, n'en sentent-ils pas le poids amer jour après jour, nuit après nuit ?

Pensez-vous, sincèrement, que les éducateurs ne désirent pas les premiers que l'école soit un havre de joie, de travail consenti et de compréhension mutuelle ? Vous qui avez été un des plus grands parmi nous, vous vous souvenez du frisson inexprimable éprouvé au tréfonds de votre être lorsque s'établissait, entre vous et vos étudiants, cette communion qui est la récompense secrète de tous les maîtres. Ce que vous avez mérité, pourquoi ne le souhaiterions-nous pas aussi, de toute notre ardeur ?

Nul plus que l'enseignant ne désire une école meilleure. Preuve en soit l'effort incessant, opiniâtre, jamais satisfait, de toutes les sociétés pédagogiques d'ici et d'ailleurs, pour obtenir de l'autorité des réformes. Combien de leurs membres ont peiné, sans se laisser décourager par la lenteur des réactions officielles, pour élaborer patiemment les éléments d'une Ecole qui ne soit pas contre la vie. Combien de séances, de séminaires, de cours pratiques organisés dans le plus complet désintéressement, avec toujours le même objet : le mieux-être de l'enfant. Les deux mille participants volontaires du Cours normal de Fribourg, les cent huitante Vaudois assemblés pendant les courtes vacances d'automne à Crêt-Bérard en sont des signes tout récents.

Il faudrait écrire la longue histoire de nos sociétés cantonale, vieilles d'un siècle, pour suivre l'éclosion, puis le lent cheminement d'innombrables idées devenues réalités. Il faudrait évoquer aussi, au fil des procès-verbaux et des rapports exhumés des archives, les espoirs sans cesse déçus et renaissants, tel, dans certains cantons, ce désir profond d'assouplissement des examens officiels générateurs de sclérose. Il faudrait parler de l'Ecole romande...

Mais il faudrait, encore et surtout, répéter que ce sont les enseignants d'abord, dans l'immense majorité des cas, qui proclament la nécessité d'une formation professionnelle meilleure. Une formation culturelle qui en fasse des intellectuels à part entière, une formation professionnelle à la hauteur des techniques nouvelles, une formation, enfin, qui soit digne de leur mission de sculpteurs d'âmes.

L'affront fait au corps enseignant de l'un de nos cantons lorsqu'on osa prétendre former en trois mois des maîtres d'école est encore aujourd'hui douloureusement ressenti. La vive réaction de la SPV à l'annonce du projet de loi tendant à titulariser des suppléants issus d'écoles privées est un signe qui ne devrait pourtant pas tromper les autorités responsables : quelle que soit la gravité de la pénurie, ce n'est jamais en prenant le chemin des solutions faciles qu'on ramènera à l'enseignement les jeunes qui s'en détournent. Une profession où l'on entre par trop de petites portes se déconsidère vite, et ceux qu'on y voudrait attirer s'en éloignent.

C'est aussi cela, l'École contre la vie.

J.-P. Rochat.

comité central

Aux délégués de la SPR

Le Comité central propose à l'assemblée de délégués d'utiliser comme suit le bénéfice d'exercice 1964-1965 :

Versement à Fonds de secours	Fr. 1000.—
Solde reporté à nouveau	Fr. 1844.85
Total	Fr. 2 844.85

Le président de la SPR :
A. Veillon.

Veillez noter

que le « Bulletin » se fait le dimanche soir et que seuls les articles qui sont à ce moment à la case postale peuvent paraître dans le journal de la semaine. Il faut tenir compte aussi des fantaisies de la poste qui retardent certains plis.

Ce délai est rigoureux, hélas ! mais il n'a pas été fixé pour satisfaire quelque lubie administrative, mais c'est une nécessité imposée par les circonstances.

Enfin l'adresse exacte du rédacteur est la suivante :

G. Willemin
Case postale 3
1211 Genève 2 - Cornavin.

G. W.

vaud

Convocation

Par décision de l'Assemblée des délégués, une **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE SPV** est convoquée pour le **LUNDI 15 NOVEMBRE 1965 à 18 heures.** — LAUSANNE, Salle des 22 Cantons du Buffet de la Gare. — **ORDRE DU JOUR : DÉFENSE DES BREVETS PRIMAIRES.**

Le Comité central.

Vive le car de l'amitié !

Le bulletinier peut être content : le bulletin est lu attentivement. Je puis l'en assurer à la suite de la correspondance que m'a valu mon entrefilet sur le car de l'amitié. Je ne répondrai pas à toutes les questions aujourd'hui. Mais voici quelques renseignements.

Des chiffres tout d'abord. Le car nous coûte 40 000 francs par an pour le salaire du chauffeur et de l'infirmière, pour les primes des assurances, l'aménagement complémentaire, l'essence, la remise en état, le garage, etc. Le montant dont nous disposons encore permet d'exploiter le premier car durant 5 ans. Le second n'en est pas moins nécessaire.

Voici les itinéraires choisis par les institutions de notre canton : Gruyères, le zoo de Le Vaud, la Corniche, Montana, La Côte, le Signal de Bougy, le Jorat avec arrêt à Chapelle-sur-Moudon, la Vallée, les Rasses, Morat et Avenches, Châtel-St-Denis, le château de Chillon.

Les bénéficiaires ? Eben-Hézer (hommes I.M.C.), la Maison des vieillards, le Foyer des paralysés, Eben-Hézer (femmes), l'Hôpital cantonal, Pro Infirmis, l'Hôpital orthopédique (adultes, enfants), les Invalides d'Yverdon, le Pavillon de Chamblon, les Protégés des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge de Lausanne, Eben-Hézer (enfants).

En m'excusant de la sécheresse de ces énumérations, je remercie ceux qui ont souscrit un parrainage et à ceux qui se sont offerts pour recevoir nos hôtes et les divertir.

Pour la Commission CRJ :
Louis Germond.

Ecole normale du canton de Vaud

Liste des brevets décernés le 23 octobre 1965

Section des maîtres pour les classes primaires.

MM. Jean-Marc Bardet, à Avenches ; Pierre Dufour, à Rolle ; Samuel Ebinger, à Gland ; Jean-Paul Gaillard, à Epalinges ; Gérard Genet, à Lausanne ; Jérôme Humbert, à Lausanne ; Bernard Longchamp, à Renens ; Vincent Perret, à Lausanne ; Jean-François Reber, à Payerne.

Section des maîtresses pour les classes primaires.

Mlles Anna Bünzli, à Payerne ; Jacqueline Châtelain, à Lausanne ; Jacqueline Chevalley, à Lausanne ; Francine Dreyer, à Lausanne ; Irène Ducommun, à Pully ; Florence Fauconnet, à Lausanne ; Josiane Gaille, à Lausanne ; Monique Gindroz, à Montreux ; Béatrice Guberan, à Lausanne ; Béatrice Hofer, à Bienne ; Christiane Hoffer, à Saint-Légier ; Michèle Iseli, à Lausanne ; Claire Martin, à Lausanne ; Monique Milliquet, à Pully ; Suzanne Monot, à Fleurier ; Claire-Lise Peter, à Morges ; Jacqueline Pidoux, à Yvonand ; Anne-Lise Rod, à Morrens ; Françoise Rod, à Lausanne ; Catherine Rodondi, à Lausanne ; Anne-Christine Roulet, à Couvet ; Eliane Sunier, à Martigny ; Mirjana Velickovic, à Yvonand ; Anne-Françoise Vodoz, à La Sarraz ; Frédérique Zahnd, à Lausanne.

Mlle Gladys Héraux, de Haïti, obtient le diplôme pour l'enseignement privé.

Section des maîtresses pour les classes ménagères.

Mlles Denise Aguet, à Renens ; Francine Bruni, à Vevey ; Mme Nicole Chappuis-Lavanchy, à Morges ; Mlles Françoise Guerry, à Cossonay ; Mario Mercanton, à Pully ; Micheline Michel, à Prilly ; Marianne Oulevay, à Villars-Bramard ; Michèle Rochat, à Premier ; Paulette Rouge, à Lausanne, Mme Monique Savary-Pot, à Mex ; Mlle Eliane Wüthrich, à Lausanne.

Mlle Madeleine Nsenga, du Congo, obtient le diplôme pour l'enseignement privé.

Section des maîtres et des maîtresses pour les classes de développement (enfants déficients).

Mme Geneviève Blanc-Cronn, à Avenches ; Mlle Madeleine Pittet, à Villeneuve.

Mme Christiane Jotterand-Béal, à Territet, obtient le diplôme pour l'enseignement privé.

Le **Prix de la Société vaudoise des maîtresses d'enseignement ménager** est décerné à Mlle Eliane Wüthrich.

Au total : 47 brevets et 3 diplômes.
Lausanne, le 23 octobre 1965.

Hommage à † André Gétaz

Le 19 juin, une foule émue accompagnait André Gétaz vers son dernier repos. Agé de 47 ans seulement, notre collègue, qui avait éprouvé quelques secrètes inquiétudes pour sa santé, avait exprimé le vœu qu'en cas de malheur seul un culte liturgique soit célébré : le problème de la mort nous place devant Dieu seul. Mais maintenant que quelques mois se sont passés, il me sera permis de dire qui fut André Gétaz.

C'était l'homme de tous les enthousiasmes ; il abordait tous les domaines avec un égal bonheur. Il fut un violoniste de talent, un directeur de chœur plein de sensibilité ; il se consacra pendant de longues périodes à la peinture, puis à la photographie ; grand admirateur de la nature, son délassément préféré était de partir à la chasse ou à la pêche. Il portait un tel intérêt à ce qu'il faisait que son enthousiasme en devenait communicatif.

Très attaché aux régions où sa famille habita, André Gétaz fut passionné d'histoire. En ce domaine, son affiliation à la Ligue vaudoise eut une grande influence sur sa pensée ; il s'en expliquait de la façon suivante : « Le patriotisme, cette grande amitié, est plus réel quand la communauté est restreinte. Si un citoyen ressent un amour égal pour une réalité aussi complexe que la Suisse et pour son canton, c'est qu'il est un déraciné ou que son sentiment ne repose que sur des abstractions. Pour redonner le sens des responsabilités, il faut restaurer l'autonomie cantonale et communale. » Très tôt il fit ressurgir des archives de Rougemont une masse de documents intéressants et rédigea des centaines de fiches. J'étais émerveillé de voir avec quelle facilité il déchiffrait ces parchemins en latin ou en vieux français, et qui restaient pour moi complètement illisibles. Après avoir complété sa documentation, il a pu écrire son « Pays-d'Enhaut sous les comtes de Gruyère » qui a le mérite de nous présenter un aspect peu connu de l'histoire vaudoise. Après sa nomination à Vevey, il fut chargé par la municipalité de remettre en ordre le musée et les archives. On doit regretter que notre collègue n'ait pas eu le temps de tirer parti du fichier très complet qu'il avait déjà établi et qui contient de nombreuses découvertes.

D'un abord réservé, André Gétaz était par contre un merveilleux épistolier ; il savait allier à l'humour le plus charmant la légèreté du trait et la finesse du jugement. Il avait l'amour des beaux livres et il nourrissait sa pensée et son imagination de nombreuses lectures. Il avait en horreur les êtres simplistes qui défendent avec âpreté un point de vue trop étroit. « Le but de la culture est de faire toucher à des idées, à des hommes, à des civilisations très différentes, pour donner au jugement une grande prudence ; ensuite de quoi, les opinions ne sont plus abruptes, ni catégoriques, mais nuancées et teintées de scepticisme. »

Comme nous n'avons travaillé dans le même bâtiment que pendant une très courte période, il m'est difficile de dire ce que fut l'activité professionnelle de notre collègue ; mais nous en avons très souvent parlé. Il était porté par un grand idéal. « Si l'on s'oublie soi-même, m'écrivait-il, il n'est pas de vocation que l'on ne puisse réussir à la satisfaction de sa conscience. L'égoïsme est sans conteste le plus grave obstacle à notre perfectionnement. » Notre collègue s'efforçait de développer chez ses élèves les manières en usage dans une société polie ; il était parvenu à tenir une classe très sereine, et rien ne le décevait plus que le manque de délicatesse qu'il constatait chez certains enfants. « Mais,

disait-il, si les enfants étaient parfaits, nous serions inutiles. » Avec la plus grande prudence, il avait su choisir les techniques les plus efficaces de la pédagogie moderne. Il préparait ses leçons avec un soin minutieux ; surtout, il ne laissait rien au hasard, et ses choix étaient toujours motivés. En de nombreuses circonstances, j'ai constaté qu'il était d'une rare générosité, et qu'il ne reculait devant aucun frais quand il pensait pouvoir par quelque moyen améliorer son enseignement.

La vie d'André Gétaz a eu du style ; c'est que sa philosophie était au fond une esthétique. « En toute chose, j'aime considérer le rôle qu'y joue l'art. » En définitive, je crois que sa vie était si attachante parce que dans ses multiples activités et par tous les aspects de sa pensée, il témoignait d'une constante recherche vers plus de beauté.

Il est bien clair qu'aucun organisme n'aurait pu résister à une telle activité. Nous pouvons nous consoler de son départ en nous disant que sa vie fut, comme un beau feu d'artifice, éclatante, émouvante et brève. Au risque de paraître inconvenant, je ne résiste pas à l'envie de citer encore une phrase d'une lettre écrite en 1945, lettre intime qui nous permet à elle seule de découvrir toute la valeur de ce collègue exceptionnel : « Amour de Dieu, amour des hommes, de mes élèves, et puis mon amour pour ma fiancée. Tout se tient, c'est un seul miracle. »

Yves Menthonnex.

Les Suisses au service étranger

Nous vous annonçons d'ores et déjà la très intéressante conférence que donnera M. Jean-René Bory, conservateur du musée de Coppet, sur ce sujet, dont nous n'avons souvent qu'une idée très superficielle.

Dans la préface et l'introduction de son livre « Les Suisses au service étranger », nous lisons entre autres :

On s'est imaginé que le Service étranger, spécialement le Service de France, était une page de notre histoire qu'il valait mieux arracher.

... Pendant longtemps, on a confondu Service étranger et mercenariat.

Monsieur Bory rappellera

ce que le Service étranger apporta de positif et d'essentiel à la Suisse, et comment il correspondit, quatre siècles durant, à un état d'esprit, à des mœurs, à des besoins, à des nécessités d'ordre général et populaire.

Cette conférence, publique et gratuite, aura lieu à Lausanne le samedi 20 novembre, à 20 h. 30, à la Maison du Peuple.

Pour le Groupe Wartenweiler :

J. Chessex, institutrice.

Educatrices des petits

Assemblée générale : samedi 13 novembre 1965, à 14 h. 30. Château d'Ouchy.

Le comité.

Groupe de dessin

Séance de reprise : Vendredi 19 novembre à 20 h. 30, Restaurant lausannois, rue Haldimand. — Communications du comité. — Examen de travaux d'élèves. — Notes de voyage à Tokyo (congrès de l'INSEA), par Pierre Gisling. — Un souper facultatif réunira en pré-lude, dès 18 h. 30, ceux qui le désirent.

AVMG (rappel)**Assemblée générale du 13 novembre**

Salle de gymnastique des Verdeaux à Renens.

0900 à 1045 Haltérophilie, par A. Rubli.

1100 à 1145 « Rythme et Nature », le nouveau film de l'Association suisse de gymnastique féminine.

1230 Repas en commun à la Brasserie des Verdeaux.

1430 Assemblée statutaire à l'aula du Collège des Verdeaux.

Mémento

13.11.1965, 9 h., Verdeaux : assemblée générale AVMG.

13.11.1965, 14 h., Château d'Ouchy : assemblée éducatrices des petits.

15.11.1965, 18 h., Salle des 22 Cantons, Lausanne : assemblée générale extraordinaire SPV.

19.11.1965, 20 h. 30, Restaurant Lausannois : séance de reprise des maîtres de dessin.

20.11.1965, 20 h. 30, Maison du Peuple, Lausanne : conférence J.-R. Bory : « Les Suisses au service étranger ».

genève**UIG — Nouveaux collègues**

C'est le 20 octobre que les comités des trois sections de l'UIG ont eu le grand plaisir d'accueillir les candidats nouvellement brevetés pour une séance d'information. Une trentaine d'entre eux avaient accepté cette invitation et se retrouvaient, tout joyeux, autour d'une collation. Notre président, M. Maspero, leur rappela les buts de notre association en soulignant l'importance d'être défendu et soutenu en matière professionnelle.

Puis il énuméra les différentes activités pédagogiques, culturelles et sportives de l'UIG, en relevant combien il était agréable à des camarades de stage de se retrouver lors de l'une ou de l'autre réunion de notre association.

M. Maspero mentionna aussi l'existence du Centre d'information de Vernier et l'intérêt des travaux qui y sont effectués sous l'experte direction de M. G. Galley. Il recommanda aux jeunes de collaborer à ces travaux lorsqu'ils seraient devenus membres de l'UIG. Nul doute que son appel ne soit entendu et que toute la « volée » 1965 adhère en bloc à l'UIG.

C. G.

Tribune libre...**Les idées socialistes sur l'école primaire (fin)**

Les trois derniers points soulevés par la Commission Bertossa sont surtout d'ordre social :

1. **Etudes surveillées.** — « Il faudra généraliser la possibilité accordée aux élèves de faire **leurs devoirs à l'école** sous la surveillance d'un maître diplômé... »

Pour autant qu'on en trouve suffisamment de disponibles ! Car il ne saurait être question de **rendre obligatoire pour les maîtres** cette nouvelle fonction. Il n'est d'ailleurs pas besoin de faire appel à des diplômés pour assurer la surveillance d'enfants dont la famille est incapable de s'occuper, par suite de diverses conditions sociales.

2. **Relations avec les parents.** — « Au niveau de la classe comme de l'école, des **réunions** de parents auront lieu régulièrement **entre parents et enseignants** sous leur responsabilité conjuguée... »

Si le principe de ces relations ne se discute pas, les modalités d'application doivent être laissées au choix des enseignants, dans le cycle primaire, tout au moins. Seuls les contacts individuels entre maîtres et parents sont, d'après mon expérience personnelle, utiles et efficaces.

3. **Commission cantonale permanente.** — « Sur le plan cantonal, **une commission permanente** réunira les représentants du Département de l'instruction publique et du corps enseignant, de même que des représentants des parents et des organisations économiques, ouvrières et patronales, pour examiner les programmes. »

Non ! Les programmes primaires sont de la compétence des seuls enseignants et **autorités scolaires responsables**. Un récent passé a montré en effet que l'intervention des milieux étrangers à l'école peut entraîner de graves erreurs. Il n'est que de citer les fâcheuses expériences de **l'écriture scripte** et de **la lecture globale**, pour ne parler que de ces deux cas, qui nous concernent directement. Passons sous silence les pressions qui se sont exercées lors de l'introduction du **cycle d'orientation**, dont la 7e ne devait pas être différenciée, selon le rapport Extermann, qu'avait fait sien le DIP. Mais ce dernier a dû s'incliner devant la toute puissante volonté de milieux économiques irresponsables. Après ce coup de force, il n'y a plus qu'à tirer son chapeau et choisir **l'union famille-école** comme arbitre suprême, la **conférence de l'instruction publique** faisant moins parler d'elle, parce que plus modeste dans ses ambitions !

Conclusions. — Tout en soulignant le côté positif des idées socialistes préélectorales sur les questions d'enseignement, je regrette que leurs auteurs ne se soient pas placés résolument sur le **plan romand**, pour faire des propositions constructives. Tout ce que nous entreprendrons à Genève, en ce qui concerne les programmes, ne sera pas viable. C'est d'ailleurs le seul domaine où, dans l'immédiat, nous pourrions faire du travail durable et intelligent. En effet, il existe déjà un **Vocabulaire orthographique de base** valable pour tous les enfants de langue française.

Malheureusement, les enseignants ne sont pas assez forts, syndicalement parlant, pour s'opposer à l'inertie des autorités cantonales, dans ce domaine-là. L'intérêt de l'enfant est un sujet de dissertation mais non encore un cheval de bataille.

Domage aussi que la commission se soit tue sur la question brûlante de **l'enseignement programmé**. Sans prendre parti pour une technique à la mode, qui n'a d'ailleurs **pas encore fait ses preuves**, nous aurions aimé connaître l'opinion socialiste à ce sujet.

À la suite des socialistes, le parti libéral genevois a fait paraître, parmi d'autres, une brochure sur **les problèmes de l'enseignement**. Ses auteurs, en ce qui nous concerne, se rallient à la version « désamorcée » de la motion Dominicé, version dont il a été question dans l'« Educateur » du 15 octobre.

E. F.

neuchâtel

Comité central

Séance du 21 octobre 1965, à Neuchâtel.

Présidence : M. Jaquet.

Procès-verbal de la séance du 23 septembre 1965, lu et approuvé.

Les comptes du film du centenaire suscitent quelques questions en raison de l'ignorance en laquelle a été laissé le Comité central sur son exploitation.

Correspondance. — Nous sommes invités à nous faire représenter à la séance constitutive d'une association romande pour l'enseignement programmé. On craint que ce groupement fasse double emploi avec la Commission d'enseignement programmé de la SPR. On se renseignera.

Question financière. — La revalorisation de nos traitements étant envisagée, le moment est opportun de prévoir, d'ici à quelques semaines, les propositions concernant le corps enseignant primaire. Celles-ci ne sauraient émaner du C.C. seulement. C'est pourquoi une assemblée générale des membres VPOD sera convoquée. La Commission financière présentera incessamment une liste de propositions. — Le projet de statut, établi par la VPOD sera remis également aux intéressés.

Morgarten. — La campagne entreprise en faveur de la conservation de ce lieu historique a provoqué diverses réactions. Le manque de temps contraint le C.C. à renvoyer la discussion à une date ultérieure.

Divers. — Il est prévu une opération de recrutement auprès des collègues qui ne se rattachent à aucune association.

— On relève l'heureuse nomination du directeur de l'Ecole normale. On désirerait, en outre, que cet établissement fût placé au niveau universitaire tout en gardant son administration propre. Certain membre du C.C. s'inquiète du faible recrutement à l'E.N. et de l'ouverture projetée d'une troisième session de préparation accélérée.

— A la demande du caissier, diverses subventions sont supprimées en particulier celle qui était versée au « Conseil neuchâtelois de la famille ».

Rapport de la Commission des « Classes préprofessionnelles ». — Sont présents les collègues Claude Grandjean et Jean-Pierre Schopfer. Auteurs du rapport, ils en sont dûment remerciés par le président. Une discussion est ouverte sur chacun des trois chapitres et sur les questions en annexes. Le C.C. jugera s'il est utile de donner la matière de ce rapport ou son résumé dans l'« Educateur ». Quoi qu'il en soit, il nous paraît oiseux de reproduire ici les termes d'une longue discussion, si intéressante soit-elle, avant d'avoir communiqué la substance même du rapport. Ajoutons que celui-ci a été adopté par le C.C. qui l'a fait sien.

W. G.

Cours pour l'enseignement aux dislexiques

Le comité de la S.N.T.M.R.F. a innové en introduisant dans son programme de travail des cours inédits, tels que celui destiné à la correction de défauts physiologiques du langage, de la lecture et du graphisme.

Ce cours, dirigé avec une parfaite compétence par Mlle Giroud, se fit en deux demi-journées et attira un

très grand nombre de collègues, plus de deux cents. Parmi ceux-ci, on le pense bien, se trouvaient beaucoup de personnes non titulaires de classes spéciales, ce qui montre tout le souci qu'ont les membres du corps enseignant en général du développement normal de leurs élèves et combien chacun prend à cœur la correction de toute déficience. Cette préoccupation attentive du bien-être et de l'épanouissement de nos enfants est édifiante et fait honneur aux maîtres. Nous les en félicitons ainsi que les initiateurs du cours et le professeur.

W. G.

Grand Conseil

Le Parlement neuchâtelois se réunira en session ordinaire le 15 novembre prochain. A l'ordre du jour réapparaissent des motions constamment ajournées, telles que, pour citer seulement ce qui touche à l'école, celles :

a) de Mlle R. Schweizer concernant l'ouverture de « Maisons de jeunes » ailleurs qu'à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, ainsi qu'en faveur des jeunes filles (1960) ;

b) de M. André Sandoz quant à la suppression du référendum obligatoire pour certaines dépenses votées par le Grand Conseil (1962) ;

c) de M. Charles Mojon ayant trait aux frais occasionnés par les études (1962).

Une proposition plus récente est encore à relever parmi les trente-neuf motions censées être enfin développées. Elle se rapporte à la revalorisation des traitements du corps enseignant ; elle émane de M. Henri Verdon et date du 14 juin 1965. En voici la teneur :

« Les écoles neuchâteloises souffrent, à tous les degrés, d'une inquiétante pénurie de personnel enseignant ayant les titres et qualités requis par la loi.

» Les mesures prises ou envisagées par le gouvernement sont insuffisantes à redresser rapidement la situation très grave qu'il n'a pas su prévenir.

» Il convient de les compléter notamment par la revalorisation matérielle et morale de la fonction publique enseignante.

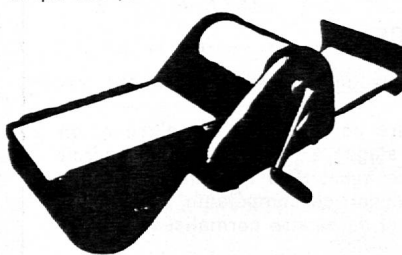
» Les motionnaires invitent donc le Conseil d'Etat à présenter sans retard au Grand Conseil des propositions dans ce sens.

» L'urgence est demandée. »

Voilà qui vient à l'avant-garde de nos vœux !

W. G.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.
Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNNOIS :
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

Jura bernois

Synode de la section de Courtelary (rappel)

Le Comité de section se fait un plaisir de vous inviter à notre prochaine assemblée synodale qui aura lieu à Tramelan, Ecole de la Printanière, le jeudi 25 novembre 1965, dès 9 heures.

I. Assemblée, avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel et bienvenue.
2. Procès-verbal.
3. Correspondance.
4. Association des enseignants retraités.
5. Mutations.
6. Rapport du caissier.

7. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes.
8. Traitements et nomination d'une commission de spécialistes.
9. Suppression éventuelle du livret scolaire de décembre.
10. Début de l'année scolaire en automne.
11. Extension du droit de participation à l'EPGS aux jeunes gens de 15 ans.
12. Communication de M. l'inspecteur.
13. Divers et imprévu.

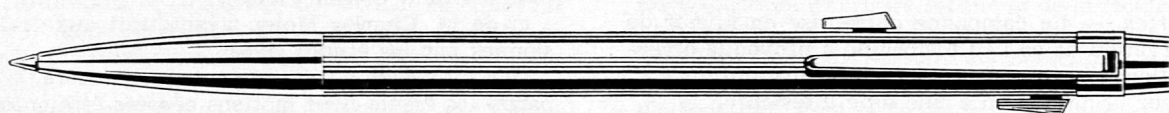
II. Récital de piano, par M. Jacques Chapuis, directeur de l'Ecole jurassienne de musique.

III. Dîner au Café du Jura.

2 couleurs

ça...c'est pratique!

nouveau stylo à bille
automatique
bicolor 48

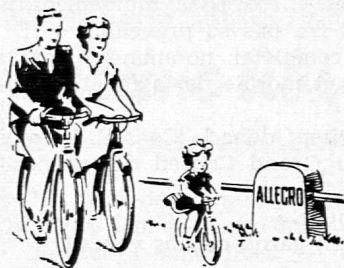


CARAN D'ACHE

Précision suisse



argenté ou chromé Fr. 12.50
plaqué or Fr. 22.50



Grands et petits, ils
roulent tous sur

ALLEGRO

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE DE MALVILLIERS (NE)

internat-école pour enfants inadaptés mais sympathiques, désire engager

UNE INSTITUTRICE

s'intéressant à la pédagogie curative et aimant travailler en équipe.
Possibilités de parfaire sa formation sur place et en suivant des cours et stages à l'extérieur. Convierait à personne dynamique ayant déjà quelque expérience de l'enseignement. Educatrice compétente pas exclue. Conditions de travail et de salaire normalisées.

Entrée en fonctions : janvier 1966 ou date à convenir.

Adresser offres ou demandes de renseignements à la direction, Tél. (038) 6 92 91.

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût
**corbaz
sa**

Louis Kubne

Maison spécialisée depuis 1770

PORCELAINES ET CRISTAUX

Toutes les marques de renommée mondiale
Listes de mariages
17, rue du Marché, Genève Tél. 24 03 62

CINÉMA

A vendre belles occasions :

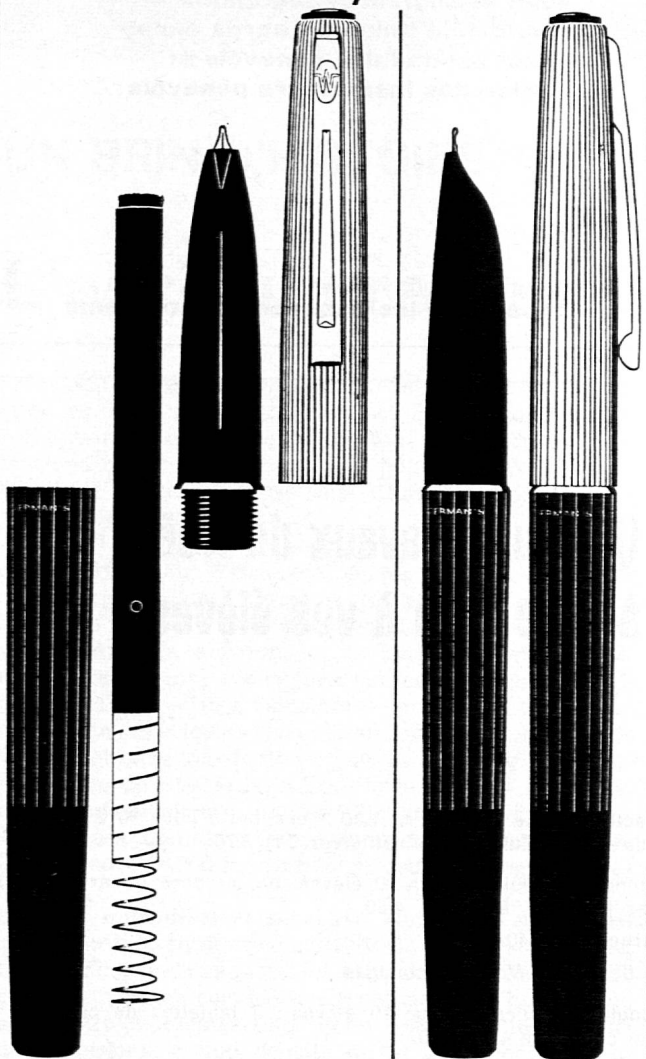
AMPRO 16 mm sonore, révisé : Fr. 800.—.

PAILLARD G3, 8, 9 1/2 et 16 mm sonore, en excellent état : Fr. 900.—.

MICRON XXV, utilisé quelques heures, sous garantie : Fr. 1700.—.

Tél. (032) 2 84 67.

Le nouveau stylo WAT —



à charge capillaire! (Fr. 15.-)

Le remplissage capillaire est le système à la fois le plus efficace, le plus simple et le meilleur marché. Grâce au réseau de minuscules cellules qui retiennent et équilibrent l'encre, comme l'eau est retenue dans les tissus végétaux, le stylo WAT ne PEUT pas couler; il ne PEUT pas tacher les doigts ni le papier, il ne PEUT même pas sécher!

De plus, le stylo WAT ne comprend que quatre éléments. On peut donc, en cas d'avarie, échanger l'un ou l'autre chez tout bon papetier. Le mal est aussitôt réparé. WAT supprime ainsi les délais de réparation habituels.

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404, 8004 Zurich
Tél. 051 521280

K

La perle des restaurants
au bord du lac

Beau-Rivage

Neuchâtel
Tél. (038) 54765 Parking



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

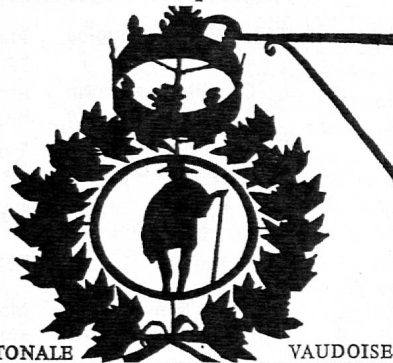
Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1000 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90



A telle enseigne...

Dire «ma banque» comme on parlerait d'une collaboratrice indispensable. La banque est entrée aujourd'hui dans le vocabulaire quotidien de chacun.



BANQUE

CANTONALE

VAUDOISE

Librairies - Papeteries

Naville & Cie S.A.

57, rue Lévrier — 5, rue de la Confédération — 61,
route de Florissant, Genève.

LA MAISON SPÉCIALISÉE
TOUTE L'ANNÉE AU SERVICE DU SPORT

Schaefer
SPORTS
LAUSANNE

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle
Vaudoise
Accidents

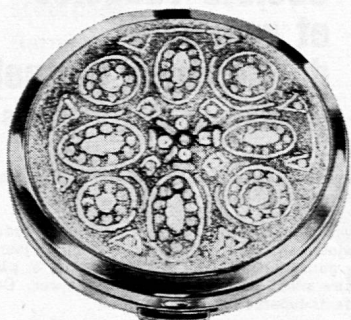


Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

assurances vie

Rabais sur les assurances accidents



Boîte à poudre émaillée

Etoiles en perles

Matériel : paille naturelle sélectionnée, la botte Fr. 1.30 : une botte pour 10 élèves.
Guide : « Etoiles en paille », de Walter Zurbuchen, instituteur, Fr. 2.70.

**Décoration de fête
ou d'arbre de Noël**

Matériel : feuilles de métal mince : 4 feuilles pour 10 élèves, papier doré ou argenté
double face. Guide : « Pour les jours de fête », Fr. 4.50.

Petites lanternes de Noël

à colorier et à huiler. La lanterne, Fr. —.40.

Pliages et découpages

Papier de couleur ou feuilles de pliage. Voir le catalogue.

Décoration de bougies

Matériel : bougies, cire de couleur, couleurs. Pour 10 élèves : 5 tablettes de cire à
Fr. 0.95 et 2 pastilles de couleur couvrante à Fr. 0.60.

**Corbillons en rotin
ou en raphia**

Rotin, toutes épaisseurs, en liasses de 250 g.
Raphia de couleurs vives.

**Décor d'arbre de Noël
en perles de verre**

Voir prospectus « Perles de verre ». Guide : « Parures et ornements en perles de verre »
de E. Zimmermann, Fr. 2.70.

**Enseignement secondaire
progymnasial. Travaux manuels**

**Gravure lino
impression sur étoffe**

Matériel : couleurs typographiques, gouges pour linogravure, étoffe. Guide : « Impres-
sion sur étoffe et papier » (texte allemand), Fr. 4.80.

Peinture batik sur étoffe

Matériel : coffret batik, cire batik, guide : « Batik » de Otto Schott (texte allemand et
français), Fr. 2.70.

**Emaillage de broches
et de parures**

Matériel : coffret émail, avec guide, couleurs émail, four, outillage, cuivre. Quelques
formes supplémentaires en cuivre pour chaque élève.

Bougies suédoises

Cire à bougies, couleurs pour cire, plastiline ou linoléum. Guide : « Bougies en robe
de gala », Fr. 2.70.

Papier-batik

Papier Japon, couleurs batik, cire pour batik. Guide : « Papier batik », Fr. 2.70.

Cadeaux (nouveauités)

Miroirs décoratifs à garnir soi-même de batik ou de velours avec galon doré. Un sachet
contenant la matière première, Fr. 2.40.

Album-photo (Leporello). A recouvrir d'étoffe à imprimer soi-même, de batik ou de
velours et de galon doré.
Grandeur A5 = Fr. 2.20. Grandeur A6 = Fr. 1.50.

Franz Schubiger, 8400 Winterthour

partie pédagogique

UN BRIN D'HISTOIRE

L'agriculture sous Charlemagne

Comme à l'époque mérovingienne, l'agriculture occupe, et de loin, la première place dans l'économie carolingienne. Le commerce, surtout de luxe, est embryonnaire et les villes peu peuplées n'ont guère d'activité notable. Paris, sous Charlemagne, n'occupe qu'une superficie de 9 ha...

Aussi la société est essentiellement rurale et la richesse avant tout foncière. Tous les grands tirent leurs ressources de l'agriculture et les paysans forment au moins le 90 % de la population. La grande propriété voisine avec la moyenne et la petite propriété. Mais nous sommes mal renseignés sur ces dernières tandis que les archives des monastères ont fourni une documentation précieuse, complétant le capitulaire « de villis », et plus particulièrement le polyptique d'Irminon, abbé de St-Germain-des-Prés. La villa (domaine) comprend plusieurs manses d'inégale étendue. L'ensemble des domaines dépendant de St-Germain-des-Prés mesure 33 000 ha divisés en deux parties sensiblement égales : la réserve seigneuriale et les tenures (manses ingénues et serviles). Mais bois et prairies constituent la majeure partie de la réserve. Le reste, ce sont de grands champs, les coutures, d'un seul tenant, exploités par les corvées des tenanciers. La population, nullement clairsemée dans cette région fertile à l'abri des invasions, a une densité de 34 à 39 habitants au km², soit autant qu'au XVIII^e siècle.

Voici deux extraits de ce polyptique :

« A Palaiseau, il y a un manse seigneurial avec maison et autres bâtiments en bon état. Il y a de terre arable 6 coutures de la contenance de 287 bonniers (1 bonnier = 1,3 ha). On y peut semer 1300 muids de froment (1 muid = 1/2 hl). De vigne, 127 arpents (1 arpent = 1 dizaine d'ares) qui peuvent fournir 800 muids de vin. De prés, 100 arpents, de quoi charger 150 charrettes de foin. La forêt, à l'estimation, a une lieue de tour ; on y peut nourrir 50 porcs... »

...« Welafrid, colon, qui est le maire, et son épouse, colonne, nommée Eudimie, « hommes de St-Germain » ont chez eux deux enfants (filles), Walchide et Leurgarde. Il tient 2 manses ingénues (non serviles) d'une contenance de 7 bonniers, de vigne 6 arpents, de prés 4 arpents. Il fournit pour chaque manse un bœuf une année, un porc l'autre. Pour prendre du bois, il doit 4 deniers, pour paître les porcs dans la forêt 2 muids de vin, une brebis et un agneau. Il laboure, pour le blé d'hiver (corvée) une étendue de 4 perches (1 perche = 3,5 a) et pour le blé de mars 2 perches. Il doit corvées, charrois, main-d'œuvre, abattis d'arbres à volonté. Il doit 3 poules, 15 œufs » (ce qui fait qu'il est moins imposé et que son fermage est moindre que de nos jours). La culture qui couvre la majeure partie du sol arable est celle des céréales. Il semble que les prés soient à peine suffisants pour le bétail. Mais

on cultive la vigne dans les régions où, de nos jours, cela semblerait folie de le faire. Mais il ne faut pas oublier que le propriétaire doit produire quasiment tout ce dont il a besoin sur son domaine car les moyens de communication sont primitifs, et le vin est nécessaire pour la messe. On cultive même des plantes tinctoriales (garance) et l'apiculture est florissante car le miel tient lieu de sucre.

Comme on n'utilise peu ou pas d'engrais, il est nécessaire de recourir à l'assolement triennal général. Une sole est consacrée aux cultures fortes, une deuxième aux cultures non épuisantes (légumineuses...), la troisième restant en friche. Dans les régions de culture ouverte (champs non clos de haies) chaque manse a ses parcelles disséminées dans les trois soles et cela implique la solidarité des paysans. Il faut labourer, semer et récolter de concert. Après, la terre est livrée à la vaine pâture jusqu'au moment où il faut clôturer, ensemble, pour empêcher le bétail de fouler les semences. De même fenaison et vendanges se font en même temps d'après les bans ou ordres émanant du propriétaire qui a consulté les paysans les plus expérimentés.

Quant au rendement, il n'y a aucune apparence qu'il ait augmenté depuis l'Antiquité (174 litres à l'ha d'après l'exemple de Palaiseau). Procédés comme instruments n'ont pas changé. Le moulin à eau qui est la grande invention des temps mérovingiens se rencontre partout où il y a le moindre cours d'eau.

Il est difficile d'évaluer la proportion du sol cultivé par rapport aux marais, forêts et friches. Dans certains domaines, la forêt occupe le tiers de la superficie du domaine. Les défrichements ne sont pas nombreux. Ce n'est qu'au XII^e siècle qu'ils sont entrepris systématiquement. En effet, la forêt, très hétérogène (halliers, taillis, futaie, marais) est indispensable comme terrain de pâture, pour les porcs plus particulièrement (glandée). Et c'est la forêt qui fournit la plus importante matière première de l'époque, le bois.

Le domaine entretient une foule d'artisans. Dans le gynécée, on file, on tisse le lin, carde la laine, teint les tissus, taille et coud les vêtements. Libres ou non, cordonniers, tourneurs, menuisiers, ébénistes, forgerons, orfèvres même ont leur petit atelier.

La tendance générale est à l'autarcie, le commerce se localise, or et argent tendent à disparaître comme monnaie. Le sel, des tissus font l'objet d'échanges à l'intérieur de l'empire ou avec l'Angleterre. Seuls les couvents, les églises et la cour font venir des objets de luxe de l'Orient (tissus — soieries — et bijoux). Malgré la renaissance limitée que constitue le règne de Charlemagne, c'est la sombre période des IX^e et X^e siècles qui s'annonce.

F. Aerny.

Des procédés qui ont réussi

Il y a les carnets de tables de multiplication programmée... excellent ! Ils permettent un entraînement individuel, chacun à son allure et selon ses possibilités. Mais là n'est pas le but de cet article qui veut apporter d'autres manières de travailler ces fameux « livrets » individuellement : procédés accessoires présentant un certain attrait pour les enfants, parce qu'ils peuvent confectionner eux-mêmes leur matériel d'apprentissage.

LE PUZZLE

Exemple avec les livrets 5 et 6 :

Carton A

3×6	6×6	4×5	8×6	7×5
11×6	3×5	8×5	10×6	10×5
7×6	6×5	4×6	9×5	2×6
12×6	11×5	9×6	12×5	2×5

Carton B

18	36	20	48	35
66	15	40	60	50
42	30	24	45	12
72	55	54	60	10

Le carton A est une gravure au dos de laquelle on écrit les questions. Il est ensuite découpé en fiches selon les traits de séparations.

Le carton B est un simple carton sur lequel on écrit les réponses dans les cases correspondantes.

Le jeu — vous le devinez — consiste à prendre les fiches-questions les unes après les autres et à les placer sur les cases-résultats correspondantes. Quand tout le carton est recouvert, retournez le tout, observer l'image... l'erreur se décèle tout de suite !

La phase du retournement est évidemment délicate. Elle est facilitée si on place le carton-réponses dans

L'apprentissage des « livrets »

un livre ouvert. On ferme le livre, on le tourne à l'envers, on le rouvre de l'autre côté pour voir l'image.

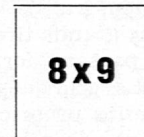
Est-il nécessaire de préciser que le nombre de « livrets » sur un carton peut varier, comme le nombre et la grandeur des cases. Attention aussi de ne pas avoir de doublets : 5×6 et 6×5 , ou 3×4 et 6×2 , par exemple, qui, intervertis pourraient faire croire à des erreurs.

Le jeu de cartes

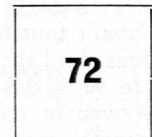
Faire préparer une série de cartes :

Au recto, la question ; au verso la réponse, et ainsi une série de fiches pour chaque livret.

recto



verso



Le jeu : placer les fiches en pile devant soi. Prendre la première. Lire : 3×6 . Répondre : 18. Tourner la fiche, contrôler... c'est juste. Placer alors la fiche à droite. Prendre la deuxième fiche : lire : 9×6 . Réponse : 56 ! On tourne, c'est faux. On répète 9×6 ... 54 9×6 ... 54 avant de poser la fiche à gauche. Et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la pile. On reprend alors la pile de gauche, celle des « faux » et l'on recommence jusqu'à ce que toutes les fiches se trouvent à droite, ayant travaillé ainsi automatiquement les formes difficiles.

Le travail commencera évidemment avec la première table, puis on ajoutera à la pile au fur et à mesure les nouvelles tables à connaître.

Et pourquoi ne pas organiser aussi des concours individuels, par groupes, de vitesse, etc.

J.-J. Dessoulavy.

Découverte de l'Ancien Testament

Présenter l'Ancien Testament aux enfants, ou du moins les événements principaux, les personnalités marquantes et le message original qu'on y découvre, n'est pas une tâche facile. Même si on dispose d'un recueil de récits bibliques adapté à l'âge des élèves, les pierres d'achoppement demeurent nombreuses : éloignement dans le temps, différence de mentalité, moyens d'expression s'écartant sensiblement des nôtres.

C'est pourquoi on aura profit à utiliser, dans la préparation des leçons, la brève introduction du professeur Carl-A. Keller, de l'Université de Lausanne, qui paraît maintenant sous le titre : « Découverte de l'Ancien Testament » (106 pages).

Chaque livre de la première partie de la Bible, l'auteur s'efforce de le situer clairement dans le mou-

vement de l'histoire, d'en définir le genre littéraire et surtout d'en préciser les intentions profondes. En quelques traits vigoureux, il trace le portrait des grandes figures d'Israël. Il met en lumière la puissance et la fécondité de la foi en Yahweh, en même temps que les richesses, souvent méconnues de l'humanisme hébreu.

Écrit dans une langue alerte et souvent savoureuse, ce petit ouvrage qui est le fruit d'une science biblique étendue et très informée rendra d'excellents services à tous ceux qui, sous une forme ou une autre, donnent un enseignement biblique.

Pour les commandes, s'adresser au journal « Semeur vaudois », Imprimeries Réunies, avenue de la Gare 33, 1000 Lausanne. Prix : Fr. 3.50.

Toujours le malaise romand

En publiant ses textes, le Groupe de français de la SPV est bien conscient de distiller sournoisement, mois après mois, année après année, un opium dont certains, intoxiqués, ne peuvent plus se passer, — les nombreux réabonnements tendraient à le prouver ?

De quelle manière ces textes s'utilisent-ils ? Nous l'ignorons.

Cependant, il serait bon que soit dissipé une fois pour toutes un malentendu qui déploie ses effets jusqu'en notre bonne Ecole normale vaudoise. Il est évident que, tels quels, nos textes ne sont pas des lectures fouillées, de même que les soupes Maggi, en dépit de l'emballage, ne font vos délices qu'une fois « versées dans l'eau froide, portées à ébullition et remuées sans cesse avec le fouet ».

Nos textes n'ont donc qu'une ambition : être un moyen de rendre, un instant de plus, tous nos élèves

actifs en prenant, par une recherche personnelle, un premier contact avec un auteur, en survolant plus ou moins en détail la lecture proposée, afin d'entrer de plain-pied dans l'étude fouillée qui suivra nécessairement, sous la férule combien autorisée et instructive du seul magister.

Il s'agit donc — et d'aucuns l'avaient compris d'emblée — d'une amorce, d'un embryon de lecture fouillée. C'est un tison que nous vous transmettons, collègues. Mais il vous incombe, il n'appartient qu'à vous de souffler dessus pour en faire un feu d'artifice ou un feu de joie qui réchauffe. Et vous verrez alors sortir, peu à peu, de la pénombre, les visages émerveillés de « vos chers petits »...

Nous pensons fermement qu'ainsi préparé le jeu en vaut la... chandelle

Fouillons donc !

Le groupe des Six.

Hors programme

Jeudi: « Le coucou... et les genres »

Devançant la leçon de géographie qui allait commencer, Boniface leva impérieusement la main.

— Monsieur le régent, hier au bois j'ai vu « un » espèce de pigeon gris bleu, mais c'était pas un pigeon !

— Tu veux dire « une » espèce de pigeon. Et pourquoi es-tu si sûr que ce n'était pas un pigeon ?

— Parce que ses pattes avaient deux doigts en avant et deux en arrière.

— Très bien, Boniface ! Tu sais ouvrir les yeux. Tu as probablement eu la chance rare de voir cet oiseau, de l'ordre des grimpeurs, que l'on entend mais qui ne se laisse guère apercevoir : le coucou !

A propos, pourquoi dis-tu « un » espèce de pigeon ?

— Mais... parce qu'on dit : « un » pigeon.

— D'accord, mais n'oublie pas qu'on dit : « une » espèce. Voilà bien l'une de ces fautes de genre courantes que vous débitent sans sourciller de très dignes personnages. Nous allons « chasser » un moment, voulez-vous ? Une chasse inoffensive, il n'y aura pas de sang versé : la chasse à ces nombreux noms dont le genre est malmené.

* * *

Et la chasse aux noms des deux genres fut vivante, presque endiablée, très gaie, quelquefois plus austère parce que plus ardue, interrompue parfois par quelque bref commentaire de celui qui s'essayait à jouer au saint Hubert. Assez fructueuse.

Un : abîme, anniversaire, armistice, as, astérisque, caramel, chéneau, chrysanthème, éclair, edelweiss, effluve, élastique, en-tête, entrecôte, épisode, haltère, hémisphère, intervalle, iris, ivoire, millefeuille (pâtisserie), orifice, pétale, socque.

Une : amnistie, antichambre, argile, atmosphère, auge, écrevisse, écritoire, encaustique, enclave, enclume, épithète, équerre, équinoxe, espèce, hélice, masse, millefeuille (fleur), oasis, orge, oriflamme, poire, poutre, scille, vis.

— En voici 48 ! Maintenant, vous allez rire un peu, sans malice, bien sûr. Tout au long de cette semaine, vous tendrez l'oreille et dénombrez toutes les fautes de genre que vous entendrez.

Vous allez voir, ou plutôt entendre, tel charcutier vous promettre monts et merveilles avec « une fameuse entrecôte ». Vous ne rirez pas, hein ?

Vous n'entendez peut-être pas parler de cette chaussure d'hiver à semelle de bois, qui ne se porte guère de nos jours ; mais, ce serait presque régulièrement : « la » socque.

Vous, les fillettes, attention, vous garderez votre sérieux quand votre gentille couturière vous dira en souriant : « Je veux changer l'élastique, « elle » est détendue. » Vous aurez tout le loisir de rire un peu au retour... en marquant la coche.

Certain ferblantier, homme instruit pourtant, dira à votre papa : « Non, ce serait du raccommodeage, il faut changer « la chéneau ».

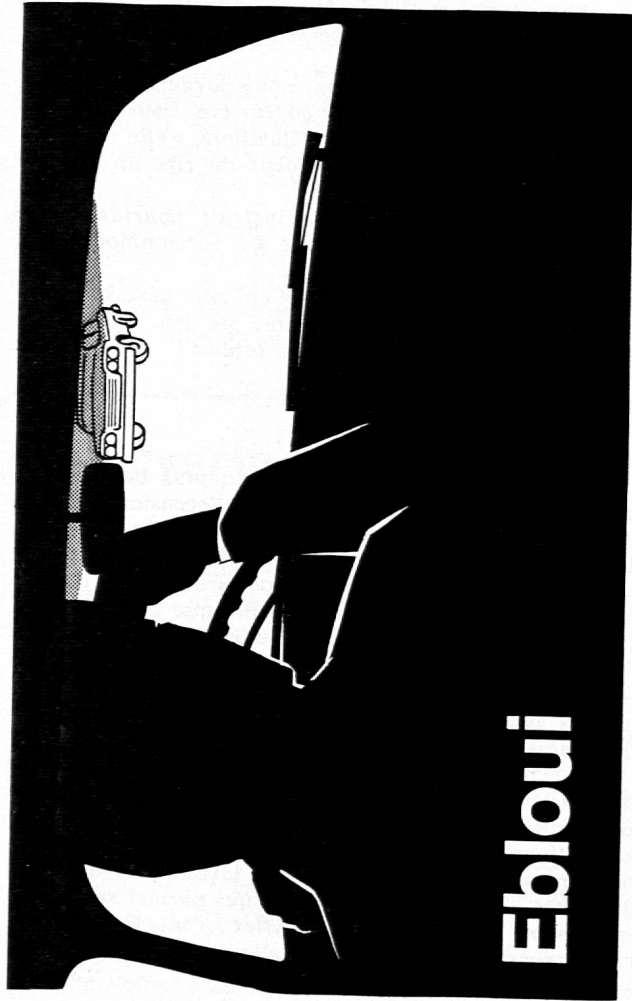
A jeudi !... Vous ferez votre compte général entre vous, car je suis moi-même hors de jeu. Vous vous amuserez bien... du total de vos totaux !

* * *

L'heure « hors-programme » est la plus belle, parce qu'inattendue, presque improvisée : l'occasion vous en est donnée par un article de journal, un fait local, une observation d'élève. Du reste, ne constitue-t-elle pas une saine diversion dans l'obligatoire aridité de nos programmes officiels ? Aucun risque que votre inspecteur crie à la fantaisie. Car, heureusement, c'est un homme du métier, ce qui le rend humain et compréhensif. Il connaît ça ! et n'a rien du fonctionnaire-tatillon qui vient suavement vous susurrer : « La loi est dure, mais c'est la loi ! »

C'est l'heure qui permet à l'élève, destiné à rester au stade primaire, de s'élever, de prendre conscience de sa valeur, de se débarrasser d'un complexe que nos conceptions modernes, un brin mythiques, de l'enseignement secondaire, se sont plu à laisser fleurir. Peut-être cette « heure » est-elle celle qui permettra à l'enseignement primaire de se justifier ? Celle qui l'aidera à s'accrocher solidement à sa belle étoile.

Ls. P.



Ebloui

Article tiré d'un quotidien

« Dans la nuit de samedi à dimanche, M. A.M., père de trois enfants mineurs, circulait à bicyclette entre H. et L., tenant correctement sa droite, lorsqu'une automobile circulant dans la même direction le projeta sur la chaussée où il mourut à la suite de graves blessures à la tête. L'automobiliste déclara avoir été ébloui par une voiture arrivant en sens inverse. Après avoir procédé à une prise de sang, on l'emprisonna. »

Quel automobiliste n'a pas déjà vécu sur la route l'instant critique qu'est ce passage de l'éblouissement à l'obscurité ?

Question : Que se passe-t-il dans l'œil pendant la durée de l'éblouissement ? Que se passe-t-il après ? L'accommodation de l'œil peut-elle être influencée par des éléments extérieurs (comme, par exemple, l'alcool ou des médicaments) ?

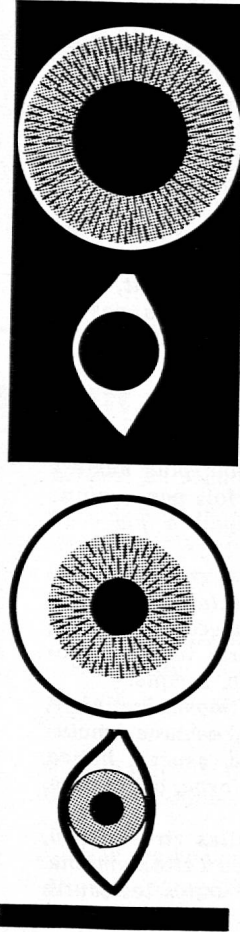
Expérience : L'élève observe la pupille d'un camarade qui regarde la lumière (naturelle ou artificielle), puis qui se tourne vers l'ombre. Faire la même observation sur les pupilles d'un chat.

Explication :

Pupille = orifice de vision

Iris jouant le rôle de diaphragme

Comparaison avec l'appareil photographique



La pupille de l'œil peut se dilater ou se contracter suivant l'intensité de la lumière.

Après l'éblouissement, combien faut-il de temps à la pupille pour se dilater à nouveau ?

Dans la circulation routière moderne, une fraction de seconde peut être décisive.

« Des expériences faites sur des personnes qui avaient bu 4-5 dl de vin pendant les repas et présentaient quelques heures après des concentrations d'alcool de 0,4 à 0,8 ‰, ont montré que la durée des effets de l'éblouissement était notablement plus longue chez elles que chez des personnes à jeun. »

« Les dangers de la motocyclette », page 13

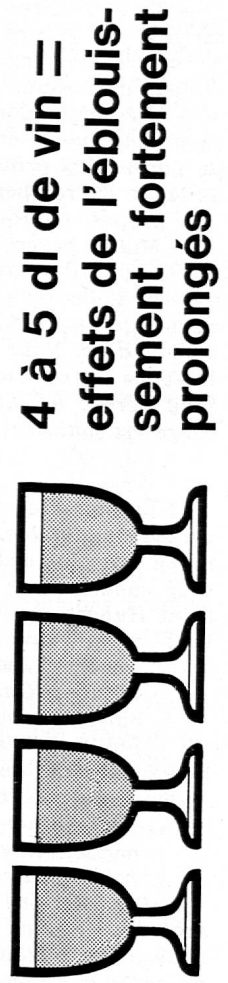
« La consommation simultanée d'analgésiques ou de calmants peut causer des troubles particulièrement dangereux. »

« Les dangers de la motocyclette », page 12

Documentation à consulter :

Michel Ray, A la découverte des sciences, vol. I, chapitre L'œil et la vision.

« Les dangers de la motocyclette », No 25, Cahiers suisses de la sécurité du travail, édités par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents.



(SSMD) SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Exposition : L'expression artistique dans les écoles suisses

Thème 1965 : Les quatre saisons

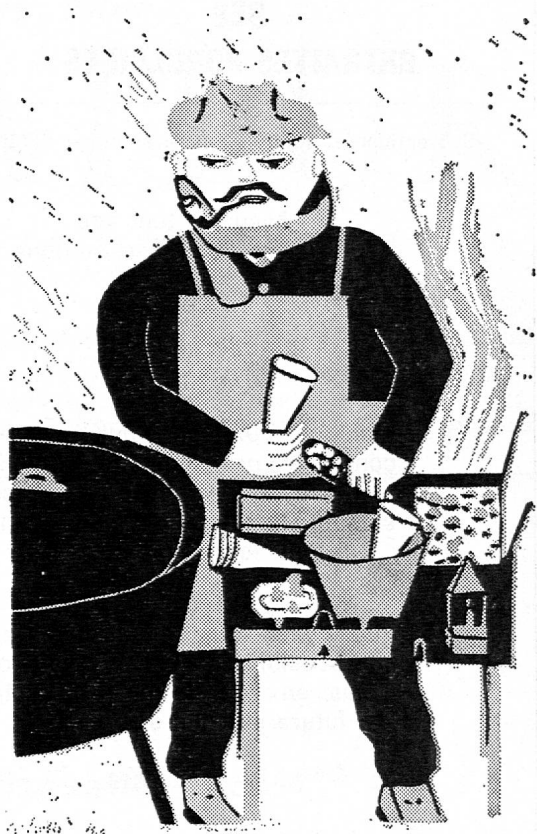
Communiqué

Pour la troisième fois consécutive, la Société suisse des maîtres de dessin présente son exposition « L'expression artistique dans les Ecoles suisses ». Toutes les classes du pays ont été invitées à proposer des travaux : la section saint-galloise de la SSMD a sélectionné les plus significatifs que l'on pourra admirer sous le titre « Les quatre saisons ».

C'est un thème qui permet aux tout petits déjà d'exprimer dans des compositions hautes en couleurs les impressions si franches que leur laisse le cours de l'année, et cela réjouira particulièrement tous les visiteurs attirés par la charmante naïveté des dessins d'enfants et leur intense pouvoir expressif. Mais ce thème permet aussi de suivre l'évolution qui s'opère chez l'écolier jusqu'aux évocations plus réfléchies et plus savantes des gymnasiens.

Ce serait pourtant se leurrer que de voir dans cette exposition un reflet fidèle de la situation du dessin en Suisse. Tous les enfants n'ont pas encore la chance de recevoir un enseignement véritable et il suffit d'ouvrir un concours pour s'en convaincre. A l'école enfantine, personne ne rencontre de problème d'expression, chacun dessine joyeusement et sans entrave. Au degré inférieur, l'éclat des coloris peut encore masquer les hésitations qui apparaissent. Mais, à partir de la quatrième année, au fur et à mesure que l'enfant constate que ses moyens d'expression ne sont plus à la hauteur de ses intentions, il se décourage. Il est dès lors difficile de réparer les dégâts. Chaque enfant a pourtant le droit qu'on l'aide à exploiter chacun des dons qu'il a reçus.

Or l'opinion et souvent même les autorités scolaires considèrent encore l'activité artistique à l'école comme



un aimable délasserment sans connaître l'importance fondamentale d'un développement harmonieux dans ce domaine. Ne serait-ce que parce qu'elle permet à l'imagination de l'adolescent de s'épanouir pleinement. Car notre civilisation en rapide évolution exige (ainsi que le rappelle H. Charnay, attaché au Centre national de recherches scientifiques de Paris) « que l'on donne plus d'efficacité au technicien, à l'ingénieur, à l'organisateur et même à l'administrateur en développant leur imagination créatrice afin que chacun puisse faire face dans sa spécialité à des problèmes toujours plus difficiles », exige aussi « que l'on donne aux élèves le temps d'acquiescer l'esprit de création esthétique afin qu'ils soient plus habiles à se servir des outils de la puissance technique ».

L'exposition « Les quatre saisons » sera présentée sous le patronage de la Caltex Oil S. A. :

- a) à **La Chaux-de-Fonds**, Musée des Beaux-Arts, du 18. 12. 1965 au 9. 1. 1966, tous les jours excepté le lundi, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.
- b) à **Lausanne**, Musée de l'Evêché (Vieux-Lausanne), 2, place de la Cathédrale, du 13 au 23. 1. 1966, jours ouvrables (sauf lundi) de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. ; dimanche de 10 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h., ainsi que jeudi 20 janvier de 20 à 22 h.
- c) à **Genève**, Musée d'Art et d'Histoire, du 19. 3. au 3. 4. 1966.

Entrée libre.

SSMD.



**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DES
RETRAITES POPULAIRES**



**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
D'ASSURANCE INFANTILE
EN CAS DE MALADIE**

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

La Caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes con-
ditions que les assurés obligatoires
les enfants de l'âge préscolaire.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'économie
et de la prévoyance en leur con-
seillant la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Elle assure également facultative-
ment les adolescents de l'âge post-
scolaire jusqu'à l'âge de 20 ans
au maximum et qui n'exercent pas
d'activité professionnelle rému-
nérée.

Renseignez-vous sur les nombreu-
ses possibilités qui vous sont of-
fertes en vue de parfaire votre
future pension de retraite.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avanta-
geuse de toutes les caisses-mala-
die du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

En souscription Fr. 14.50
jusqu'au 25 novembre 1965 (dès parution Fr. 18.50)

**GONZAGUE DE REYNOLD
RACONTE
LA SUISSE ET SON HISTOIRE**



... redécouvrez-la avec lui

Un beau volume 27 x 24,5 cm. relié pleine toile, avec de nombreux
dessins de G. Ducommun. Bénéficiez du prix de Fr. 14.50 en souscri-
vant jusqu'au 25 novembre 1965 au moyen du bulletin ci-dessous
(à remettre à la Librairie Payot, 1 rue de Bourg, Lausanne ou à
votre libraire habituel).

Je souscris exemplaire(s) de « Gonzague de Reynold raconte
la Suisse et son histoire » au prix de souscription de Fr. 14.50 l'ex.
Règlement à votre c.c.p. * ; par remboursement *.

Nom, prénom :

Rue, N° :

Localité :

Signature :

* Biffer la mention inutile.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
J.A. 2000 BERN
Montreux

Editions Payot — Lausanne